CAS

Certificat de formation continue
Certificate of Advanced Studies

Santé en milieu pénitentiaire

avril – décembre 2017

formation modulaire en cours d'emploi

HUG Hôpitaux Universitaires Genève

FACULTÉ DE MÉDECINE

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Comité directeur

- **Prof. Hans Wolff**, Département de médecine et santé communautaires, Faculté de médecine, Université de Genève, médecin-chef du Service de médecine et de psychiatrie pénitentiaires, Département de médecine communautaire, de premier recours et des urgences, HUG, co-directeur
- **Prof. Panteleimon Giannakopoulos**, Département de psychiatrie, Faculté de médecine, Université de Genève, responsable médical de Curabilis, Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), co-directeur
- **Dr Ariel Eytan**, chargé de cours, Département de psychiatrie, Faculté de médecine, Université de Genève, médecin adjoint agrégé, Service de psychiatrie adulte, Département de santé mentale et de psychiatrie, HUG
- **Dr Laurent Gétaz**, médecin adjoint responsable d'unité, Service de médecine et de psychiatrie pénitentiaires, Département de médecine communautaire, de premier recours et des urgences, HUG
- **Diane Golay**, responsable des psychologues, Service de médecine et de psychiatrie pénitentiaires, Département de médecine communautaire, de premier recours et des urgences, HUG
- **Isabelle Golard**, responsable des soins, Département de médecine communautaire, de premier recours et des urgences, HUG
- **Prof. Bruno Gravier**, Faculté de biologie et de médecine, Université de Lausanne, médecin-chef du Service de médecine et psychiatrie pénitentiaires, Centre hospitalier universitaire vaudois
- **Dr Patrick Heller**, médecin adjoint responsable d'unité, Service de médecine et de psychiatrie pénitentiaires, Département de médecine communautaire, de premier recours et des urgences, Service de psychiatrie adulte, Département de santé mentale et psychiatrie, HUG
- **Prof. Samia Hurst**, Faculté de médecine, Institut éthique histoire humanités, Faculté de médecine, Université de Genève
- **Myriam Vaucher**, responsable des soins, Département de santé mentale et de psychiatrie, HUG

Appréhender les défis cliniques en milieu pénitentiaire

Au regard des évolutions sociétales et juridiques, les soins en milieu pénitentiaire se sont complexifiés. La création de nouvelles structures carcérales entraîne le besoin d'un savoir professionnel étendu alliant connaissances scientifiques et pratique clinique.

L'interface entre pathologies, aspects sécuritaires, santé, prévention et prise en charge en milieu pénitentiaire rend d'autant plus sensible la nécessité d'une formation pluridisciplinaire. Cette formation vise à acquérir des compétences spécifiques pour travailler avec les personnes incarcérées, privées de liberté ou faisant l'objet d'une obligation de soins.

Pour atteindre ces objectifs, la Faculté de médecine de l'Université de Genève, Département universitaire de psychiatrie et Département de santé et médecine communautaire, propose, en collaboration avec les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG), le **Certificat de formation continue (CAS) en Santé en milieu pénitentiaire**.

Les enseignements sont assurés par des intervenants universitaires et des praticiens ayant une longue expérience dans le domaine.

Public

Médecin, professionnel de la santé, travailleur social ou tout professionnel exerçant dans le domaine pénitentiaire et souhaitant acquérir ou approfondir des compétences cliniques ainsi que des notions théoriques et juridiques applicables dans son environnement professionnel.

Objectifs

- Appréhender le contexte et les enjeux actuels et à venir de la santé en milieu pénitentiaire
- Intégrer les aspects d'épidémiologie clinique et sociale
- Connaître les développements récents des approches psychothérapeutiques et médicales dans le domaine des soins pénitentiaires
- Développer des compétences méthodologiques, d'analyse et de réflexion critique
- Construire des compétences cliniques utiles dans différents contextes et lieux de soins
- Connaître le contexte juridique et les réseaux sanitaires et pénitentiaires

Méthodes d'enseignement

- Enseignement interactif interdisciplinaire
- Alternance d'exposés théoriques, débats, études de cas, films, conférence
- Implication active des participants tout au long des modules
- Plateforme d'enseignement

Structure

- Programme réparti sur une année à temps partiel
- 5 modules thématiques de 3 ou 4 jours et un travail de fin d'études
- Chaque module comprend des connaissances théoriques, un travail clinique et vise à l'acquisition de compétences-clés

Module 1 | Aspects juridiques et pénitentiaires

du 3 au 5 avril 2017 (module de 3 jours)

Dre Marinette Ummel

Procédure pénale, droit pénal, droit médical, exécution des peines et mesures

- Intégrer le contexte juridique et pénitentiaire dans les prises en soins
- Acquérir des connaissances de base, dans le domainedu droit pénal et du droit médical
- Distinguer les finalités des peines privatives de liberté et des mesures de sûreté
- Connaître les différentes étapes et le plan d'exécution des peines et des mesures de sûreté

Module 2 | Milieu carcéral: organisation et impacts

du 26 au 28 juin 2017 (module de 3 jours)

Diane Golay

Structures de détention, interface soignants/surveillants, enfermement

- Connaître l'organisation et les principes des structures pénitentiaires en Suisse Romande
- Se familiariser avec le cadre déontologique afin de favoriser l'interdisciplinarité
- Être sensibilisé aux conséquences de l'enfermement sur les différentes populations (détenu(e)s, surveillant(e)s, soignant(e)s)

Module 3 | Soins, addictions et médecine interne générale

du 11 au 14 septembre 2017

Dr Laurent Gétaz

Bilan d'entrée, urgences, gestion d'épidémie, prévention, addictions, jeûne de protestation

- Acquérir et approfondir des connaissances et des pratiques de base concernant la médecine interne générale (urgences, promotion de la santé et actions de prévention)
- Être sensibilisé à la gestion d'épidémies et la prévention de maladies transmissibles
- Acquérir et approfondir des connaissances spécifiques en médecine des addictions
- Aborder des affections spécifiques de la médecine pénitentiaire (jeûne de protestation, maladie grave au pronostic fatal à court terme, accès aux soins)

Module 4 | Santé mentale et aspects psychopathologiques

du 6 au 9 novembre 2017

Dr Ariel Eytan, Myriam Vaucher

Troubles psychiques, risque suicidaire, traitements sous contrainte, dangerosité

- Prendre en soins les détenus avec troubles psychiques préexistants ou troubles consécutifs à l'incarcération
- Favoriser la prévention et agir sur le maintien d'un bon état de santé psychique durant l'incarcération
- Connaître les programmes et les outils thérapeutiques spécifiques aux patients privés de liberté

Module 5 | Les populations vulnérables

du 4 au 7 décembre 2017

Drs Patrick Heller, Komal Chacowry Pala, Nguyen-Toan Tran

Différences culturelles et linguistiques, âges, genres, réseaux spécifiques

- Savoir porter une attention particulière aux populations vulnérables en milieu carcéral: adolescents, migrants, femmes, population gériatrique, handicapés moteurs et mentaux
- Comprendre l'impact des différences culturelles et linguistiques pour mieux appréhender le patient migrant
- Acquérir des compétences spécifiques en droit pénal des mineurs et leur détention

Comité scientifique

- **Dre Komal Chacowry Pala**, médecin, Service de médecine et de psychiatrie pénitentiaires, HUG
- **Dr Didier Delessert**, médecin-chef, Service de médecine pénitentiaire, Hôpital du Valais
- **Prof. Jean-Marc Elchardus**, Hôpital E. Herriot, Lyon, France
- **Dr Jean-Pierre Restellini**, président de la Commission nationale de prévention de la torture
- **Armand Rivières**, adjoint de la responsable des soins, Département de médecine communautaire, de premier recours et des urgences, HUG
- **Prof. Christian-Nils Robert**, professeur honoraire, Faculté de droit, Université de Genève
- **Aline Schuwey**, responsable des soins, Centre hospitalier du Valais Romand, Hôpital du Valais
- **Prof. Heino Stöver**, directeur, Institut pour la recherche en addiction, Haute école de santé Francfort, Allemagne
- **Dr Nguyen-Toan Tran**, médecin, Service de médecine et de psychiatrie pénitentiaires, HUG
- **Dre Marinette Ummel**, médecin, juriste, HUG et Université de Genève
- **Franz Walter**, directeur de l'établissement de Bellechasse, Fribourg

Coordination

- **Evgenia Daskalou**, secrétariat du Service de médecine et de psychiatrie pénitentiaires, HUG

Obtention du titre

Le **Certificat de formation continue en Santé en milieu pénitentiaire / *Certificate of Advanced Studies in Health in Detention*** délivré par l'Université de Genève est obtenu lorsque l'ensemble de la formation a été suivi (présence obligatoire) et que les travaux requis au sein de chaque module ainsi que le travail de fin d'études ont été évalués positivement, ce qui correspond à un total de 494 heures de formation soit 16 crédits ECTS.

Renseignements pratiques

Conditions d'admission

- Être titulaire d'un titre de médecin, d'une maîtrise universitaire, d'un master des Hautes écoles spécialisées (HES)
- **Ou** être titulaire d'un titre de bachelor des Hautes écoles spécialisées (HES) ou d'un titre jugé équivalent ou diplôme professionnel
- **Et** faire état d'une expérience professionnelle dans le domaine de la santé, du social ou dans le domaine des soins pénitentiaires.

L'admission se fait sur dossier, lequel doit comporter: le bulletin d'inscription, une lettre de motivation, un CV avec copies des diplômes obtenus ainsi que des informations concernant l'expérience professionnelle (justificatif de la durée, du taux et du type d'activité professionnelle). Le Comité directeur se réserve le droit de proposer un entretien individuel.

Les candidats doivent obtenir l'accord de leur employeur si la participation à la formation se fait sur leur temps de travail.

Inscription **avant le 28 février 2017**

- En ligne (ou formulaire en pdf à télécharger) sur:
  www.unige.ch/formcont/formationpenitentiaire

Finance d'inscription

- CHF 5'800 pour le programme complet
- CHF 1'450.- par module de 3 jours (modules 1, 2)
- CHF 1'600.- par module de 4 jours (modules 3, 4, 5)

Horaire et lieu

- 9h00-17h00
- HUG | Domaine de Belle-Idée | Bâtiment Les Voirons
  Chemin du Petit-Bel-Air 2 – 1225 Chêne-Bourg
  (bus 1 et 9, arrêt Petit-Bel-Air ou parking payant sur place)

Renseignements

Evgenia Daskalou
Domaine de Belle-Idée, Bâtiment Les Marronniers
2, Chemin du Petit-Bel-Air – 1225 Chêne-Bourg
evgenia.daskalou@unige.ch | T. +41 (0)22 305 52 18

Plan du domaine

Belle-idée

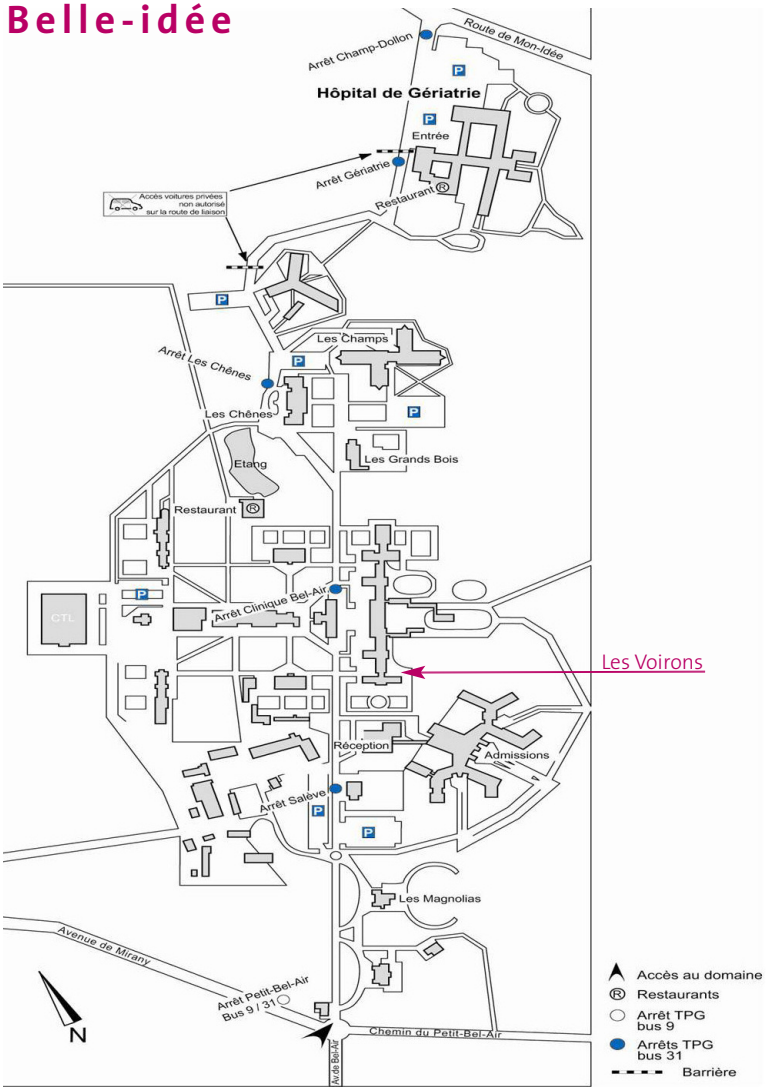

www.unige.ch/formcont/formationpenitentiaire

swissuniversities

Centre pour la formation continue et à distance | CFCD
Université de Genève | CH-1211 Genève 4
Tél: +41 (0)22 379 78 33 | info-formcont@unige.ch

www.unige.ch/formcont